

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 8 (2011)

Artikel: Marie-Thérèse Bochud. Une trajectoire de pionnière
Autor: Guigoz, Michelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Marie-Thérèse Bochud
© Mélanie Rouiller

Marie-Thérèse BOCHUD

Une trajectoire de pionnière

En 1971, Marie-Thérèse Bochud devient la première assistante sociale de la ville de Bulle. Cette même année, elle devient la première députée gruérienne au Grand Conseil.

Première assistante sociale de la ville de Bulle, vous avez pourtant commencé votre vie active par une activité commerciale, un changement de cap inhabituel pour l'époque ?

Après l'école secondaire à Sainte-Croix, je suis allée durant une année à l'école d'agriculture de Château-Neuf, en Valais, pour faire l'école ménagère. Revenue à Bulle, j'ai fait un apprentissage de commerce dans l'entreprise familiale (la fonderie Bochud). Après mon diplôme, je suis partie pendant une année en Suisse alémanique pour apprendre l'allemand. A mon retour à Bulle, j'ai travaillé chez Publicitas Bulle, mais ça ne m'a pas plu du tout, le travail n'était pas intéressant. Je suis alors revenue travailler à l'usine Bochud dans les bureaux, comme secrétaire, comme comptable : on faisait un peu de tout. Les premières années, j'aimais bien, mais après je me

suis dit que je n'allais pas faire ça toute ma vie; alors je suis allée me présenter à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques à Lausanne. C'était en 1964, j'avais trente ans et j'ai fait cette école durant trois ans dans l'option Travail social.

Mon père était déçu. Il aurait aimé que je continue dans l'entreprise. C'était nouveau cette profession, il y avait juste quelques assistantes sociales à Fribourg, et puis à Nestlé-Broc il y avait une infirmière qui jouait un rôle social. J'ai payé moi-même ma formation. C'était ma fierté, parce que ma famille n'était pas tout à fait d'accord. J'étais la seule Fribourgeoise à suivre les cours.

Une vocation alors, le travail social ?

Déjà, lorsque j'étais enfant ou jeune fille, dès que quelque chose n'allait pas bien, on m'appelait, je ne sais pas pourquoi. J'avais peut-

être une propension pour cela, mais tout à fait inconsciente.

Les cours à Lausanne m'ont passionnée, c'était une profession qu'on ne connaissait pas. Comme j'ai été heureuse de me familiariser avec la psychologie, la sociologie, le droit du travail, médical, social, le droit de la famille! Comparativement à la comptabilité, quel enrichissement! Puis j'ai fait plusieurs stages dans différents services sociaux des cantons de Vaud et de Fribourg.

A Bulle, le tuteur général était Marcel Pasquier. Il était aussi conseiller communal, tout en travaillant à plein-temps à Nestlé-Broc. Je le connaissais bien, parce qu'il avait travaillé plus de vingt ans à l'usine Bochud. Un article avait paru dans *La Gruyère* quand j'ai eu mon diplôme; alors, il a proposé à la commune qu'on m'engage comme assistante sociale, pour le décharger. C'était en 1971. J'ai postulé et j'ai été engagée.

A cette époque, le PDC, dont je faisais partie, m'a demandé si j'étais d'accord pour poser ma candidature au Grand Conseil. Les femmes venaient d'obtenir le droit de vote. Juste avant d'être engagée à la commune, j'avais travaillé à la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et contre le cancer. Je connaissais beaucoup de monde, je dois dire que j'ai été bien élue... aussi parce que je venais d'avoir mon diplôme. J'ai été la première femme députée de la Gruyère. Tout cela s'est fait naturellement, sans que je fasse quelque chose de spécial.

Quelle évolution avez-vous pu remarquer au cours de votre carrière?

J'ai travaillé pendant près de trente ans. Au début, ce que j'ai trouvé un peu désagréable, c'est que la commune de Bulle ne pouvait pas m'offrir de bureau; mais c'était normal, car le tuteur lui aussi faisait tout son travail à la maison. Je recevais les gens

chez moi, et le téléphone sonnait à toute heure, car les gens qui sont en crise, ils téléphonent à n'importe quelle heure, ils désirent une réponse immédiate.

Puis, en 1987, j'ai enfin eu un bureau, au foyer de Bouleyres. En 1992, date de sa création, j'ai rejoint le Service social régional de la Gruyère, jusqu'à ma retraite en 1996.

A l'époque, j'allais beaucoup chez les gens, mais maintenant ce sont les gens qui se déplacent pour consulter les services sociaux.

Au départ, le conseiller communal qui s'occupait des affaires sociales était un homme, mais par la suite j'ai toujours eu contact avec des femmes; je m'entendais bien avec elles, elles étaient ouvertes, très collaborantes et généreuses.

Il n'y avait pas de service social auprès du juge ou du président du tribunal. Mais lorsqu'ils se rendaient compte, par exemple dans un divorce, que la mère n'était pas en mesure d'élever seule ses enfants, alors on me demandait d'aller la voir. C'était toujours des situations difficiles, car ce qu'on fait nous, c'est toujours faux.

La Gruyère a été pauvre longtemps. Il m'est arrivé de devoir conduire des gens à l'hôpital, mais parfois il n'y avait ni brosse à dents, ni pantoufles, ni robe de chambre, ni culotte de rechange!

Il y avait des gens qui donnaient des meubles, je gardais ces meubles dans deux appartements mis à disposition par la commune et je les redistribuais à ceux qui en avaient besoin. J'appelais ça le «Service des meubles». C'était de ma propre initiative, et ce service a fonctionné avec un grand succès.

Maintenant, il y a une diversification, une aide plus ciblée, adaptée à chaque catégorie de personnes; des choses magnifiques

ont été faites. Par exemple, si vous souffrez du diabète, si vous souffrez des yeux, des dents, de rhumatismes, il y a presque une fondation pour chaque situation.

Mais avant, c'était la commune qui prenait tout en charge. Par exemple, pour les enfants nécessiteux, la commune prenait en charge le lait à l'école, les bottes, l'entrée à la piscine, l'assurance-maladie.

Vous ne comptiez pas vos heures ?

J'avais choisi de travailler à mi-temps, car c'est un travail très lourd, et avec le secret professionnel, on ne peut pas parler autour de soi. Les gens qui viennent nous voir, ce sont des gens pour qui ça ne va pas, on n'a jamais des gens qui vont bien : vous quittez quelqu'un qui va mal pour rencontrer quelqu'un qui va mal aussi.

Les enfants nécessiteux, malades et orphelins, lorsqu'ils étaient sans défense, cela me touchait beaucoup. Presque toutes les assistantes sociales que j'ai connues et qui avaient la même fonction que moi arrêtaient : les unes se mariaient, d'autres faisaient autre chose; j'ai tenu parce j'ai travaillé à mi-temps. C'était un choix. Il faut dire aussi que je tenais le ménage de mon père, devenu veuf en 1968, et que, de 1971 à 1986, j'étais députée au Grand Conseil.

Mon mi-temps était en réalité un plein-temps. On a beaucoup compté sur ma disponibilité.

La norme, c'est une assistante sociale pour 8000 habitants et à l'époque il y avait 8000 habitants à Bulle, mais moi je travaillais à mi-temps.

Quel sentiment à votre retraite, un bilan ?

J'ai beaucoup apprécié la confiance que m'ont accordée les conseillères communales du Service social, et aussi leur compréhension des cas que je leur présentais. Elles n'avaient surtout pas une mentalité de coffre-fort, et je leur en suis reconnaissante. J'ai aimé la proximité avec les personnes qui demandaient de l'aide, très différentes les unes des autres. Leur fragilité psychique et/ou physique m'a souvent profondément touchée. L'aide sociale n'est pas seulement une aide matérielle, mais aussi une aide à la personne. A l'époque, on pensait que l'assistante sociale apportait de l'argent, c'était la mentalité; mais ça n'est pas seulement ça, c'est aussi soutenir les bonnes idées des gens, leur demander ce qu'ils souhaitent eux, pour eux-mêmes.

Dans la vie, pour bien fonctionner, il faut plusieurs choses : il faut de l'amour, de l'intelligence, la santé, du travail, il faut être jeune et aussi avoir un peu d'argent devant soi. S'il vous manque deux ou trois de ces choses, ça ne va déjà pas bien. Certains ne peuvent pas s'en sortir, mais d'autres réussissent, parce qu'ils cherchent et trouvent des ressources. Donner de l'argent, c'est facile, mais je ne pouvais pas donner l'intelligence, l'amour, la jeunesse. J'aurais bien voulu avoir une baguette magique, mais hélas, je n'en ai jamais eue !

Propos recueillis par Michelle Guigoz